ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 56192

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur une meilleure prise en charge des contraceptifs oraux. En 2008, en France, 5,16 millions de femmes ont eu recours à un contraceptif oral et les pilules dites de troisième génération représentent environ 50 % des volumes utilisés. Or celles-ci ne sont pas remboursées par la sécurité sociale. Il lui demande de bien vouloir lui en indiquer les raisons ainsi que les améliorations de prise en charge de ces contraceptifs qui pourraient être envisagées.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56192
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7374
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)